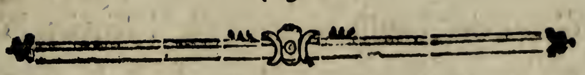
ARRÊTÉ

DU PARLEMENT DE RENNES,

EN BRETAGNE,

Du 18 *Août* 1787.



ARRÊTÉ
DU PARLEMENT DE RENNES EN BRETAGNE,
Du 18 *Août* 1787.

LA Cour, les Chambres aſſemblées, inſtruite par le cri public univerſel, de diſgrace qu'éprouve le Parlement de Paris; conſidérant qu'un pareil événement eſt non-ſeulement effrayant pour la Magiſtrature, mais encore pour tous Citoyens : conſidérant le péril imminent où ſe trouve la choſe publique, combien il eſt eſſentiel & urgent, d'éclairer la religion du Souverain ſur les dangers & les conſéquences des coups

838

d'autorité auſſi oppoſé à l'eſprit de juſtice du Seigneur Roi, & à ſa tendreſſe pour les Peuples, qu'ils ſont deſtructeurs des principes & des maximes de la Monarchie.

A arrêté, que les Commiſſaires s'aſſembleront demain Dimanche, à l'extraordinaire, à quatre heures de relévée, pour aviſer au parti à prendre dans la circonſtance préſente, en rendre compte Lundi trois heures de relevée, aux Chambres aſſemblées.